



Buchelay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

N°54 / 2026

Marché de Noël 2026

**Location et animation d'un mur interactif
Société Histoires de Fêtes**

Nature de l'acte :

1.4 Commande publique / Autres types
de contrats

Nous, Stéphane TREMBLAY, Maire de la Commune ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23 ;

Vu la délibération n°DELB_2026_I du 21 mars 2026, portant délégation du Conseil municipal à Monsieur le Maire ;

Considérant que, dans le cadre des Animations de Noël 2026, la municipalité de Buchelay propose une programmation d'animations à destination des Buchelois ;

Considérant que, dans le cadre de cette programmation, un marché de Noël est prévu le vendredi 4 décembre 2026 de 16h30 à 20h ;

Considérant que, dans le cadre du marché de Noël, une animation ludique avec un mur interactif est souhaitée par la municipalité, de 17h à 20h ;

Considérant le devis n°26-229, en date du 8 octobre 2026, proposé par la société HISTOIRES DE FÊTES, sise 8 rue du Docteur Calmette 59960 Neuville en Ferrain, pour une location et l'animation d'un mur interactif, pour un montant total de 1 345,20 € TTC ;

DÉCIDONS

ARTICLE 1^{er}: D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis n°26-229, en date du 8 octobre 2026, proposé par la société HISTOIRES DE FÊTES, sise 8 rue du Docteur Calmette 59960 Neuville en Ferrain, pour la prestation suivante :

- Location et animation d'un mur interactif durant le Marché de Noël, le vendredi 4 décembre 2026, de 17h à 20h ;

ARTICLE 2: D'accepter le montant total de la prestation qui s'élève à 1 345,20 € TTC ;

ARTICLE 3: De convenir que l'animation sera en accès libre et gratuite ;

ARTICLE 4: Ampliation de la présente Décision sera transmise :

- en Préfecture des Yvelines,
- à Monsieur le Trésorier de Mantes la Jolie.

Buchelay, le 27 octobre 2026.

Publication électronique sur le site internet communal
Rendu exécutoire – Loi du 2 mars 1982
Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

Stéphane TREMBLAY,
Maire de Buchelay,

Signé électroniquement par : Le maire
Date de signature : 27/10/2026
Qualité : Le maire et président du CCAS

